

## Les derniers vœux du maire



Les derniers vœux du maire

Samedi matin, lors de la cérémonie des vœux, le maire de Maupas, Michel Dayman, après avoir salué les nombreux élus présents et ses administrés, a ouvert son discours en signalant qu'il ne se représentait pas aux élections :

« C'est la dernière fois que je vous adresse tous mes vœux de santé, bonheur, joie et réussite pour l'année 2020 au nom du conseil municipal, ainsi qu'en mon nom personnel. »

### L'état civil

Après avoir présenté l'augmentation de la population, notamment les nouveaux arrivants, la naissance de Mathis Brunet, la célébration de deux mariages et les deux couples pacés, Michel Dayman a poursuivi son discours en ayant une pensée pour les familles qui ont connu un décès :

«Nous avons enregistré malheureusement les décès de Raymond Lafargue, Lucienne Brettes et les inhumations de Suzanne Faget et de José Laffitte. »

### Les investissements et les finances

Le maire a rappelé qu'au niveau des investissements, il y a eu le changement du tracteur communal, la réfection du mur de l'église de Saint Roch, la réalisation du parking de la salle des fêtes et le changement de la tondeuse communale :

« Toutes ces réalisations ont été effectuées sans augmentation de la fiscalité communale, les taux d'imposition communaux n'ayant pas changé depuis 2011. Il faut rappeler que nous bénéficions pour cela du transfert de plusieurs compétences vers la Communauté de communes du Grand Armagnac (CCGA), qui, bien sûr, est obligée, elle, d'augmenter ses taux d'imposition pour pallier aux dépenses occasionnées par ces transferts. Il est un fait que les finances de la commune aujourd'hui largement au vert, le seraient beaucoup moins s'il fallait assurer par exemple l'entretien des 19 kilomètres de voirie goudronnée qui sont aujourd'hui à la charge de la CCGA, sans parler de l'aide apportée à nos anciens dans leur foyer... »

### Les remerciements

C'est avec beaucoup d'émotions que Michel Dayman a ensuite remercié le maire honoraire, Hubert Laborde, en précisant :

« En l'an 2000, il est venu me proposer de lui succéder. La tâche apparaissait ardue pour succéder à celui qui venait de diriger, avec succès, la commune pendant 30 ans. Après réflexion et profitant de l'expérience de mes douze années de conseiller municipal et d'adjoint, je me suis décidé à répondre favorablement à sa proposition. À l'époque, je ne me doutais pas alors que nous allions partager la direction de cette commune pendant 50 ans, c'est dire si les Maupassoises et Maupassoises sont des conservateurs. Je l'en remercie aujourd'hui car il m'a fait connaître certes des moments difficiles, mais aussi de grandes joies, ainsi qu'une expérience très enrichissante auprès de la population communale et de mes collègues maires que je tiens à remercier pour leur soutien. »

Pour l'entente et la solidarité qu'ils lui ont manifestées, le maire a adressé un merci particulier aux trois maires de Monlezun-d'Armagnac qui se sont succédé pendant ses mandats.

Après avoir remercié Annie Dupeyron pour tout son travail dans l'ombre et sa grande disponibilité, les employés communaux qui se sont succédé pendant ces vingt ans, ainsi que les dix-huit conseillers municipaux qui ont œuvré à ses côtés pendant les trois mandatures, Michel Dayman a eu une pensée particulière pour Christian Ducourneau, puis il a remercié son bras droit, Bernard Sourbets :

« Voici 31 ans que nous participons au fonctionnement de la commune, j'ai apprécié ta droiture, ton soutien, ta disponibilité et surtout ton amitié. »

Le maire a eu un mot pour Nadine Vettor, secrétaire de mairie, qui fut embauchée le 1er juillet 1983 par Hubert Laborde.

### Nadine Vettor a été décorée

Pour ses 37 années de secrétariat à la mairie de Maupas, au nom de la préfète Catherine Seguin, Nadine Vettor a été décorée de la médaille d'honneur régionale départementale et communale qualité or.

Le maire a conclu son discours en remerciant le personnel des services publics et le cercle des jeunes.